

## Règlement Internat

La chambre est un lieu de travail personnel et de repos. Pour favoriser le vivre-ensemble et l'épanouissement de chacun, des règles sont à appliquer :

- ↪ Un état des lieux sera effectué par l'éducateur ou l'élève au-pair responsable du secteur au plus tard 1 mois après votre arrivée dans la chambre.
- ↪ Chaque interne est responsable de la propreté de sa chambre. Le ménage y est assuré chaque vendredi matin en plus du rangement quotidien. Un contrôle régulier sera fait par la vie scolaire qui se réserve un droit d'accès à tout moment.
- ↪ L'accès aux chambres n'est pas autorisé en journée.
- ↪ Certaines chambres pourront être occupées le week-end ou pendant les vacances. Il sera donc demandé de ne rien laisser en dehors de l'armoire ou de l'endroit prévu pour stocker vos affaires.
- ↪ Tout déplacement d'une chambre à l'autre se fait avec l'autorisation au préalable de l'éducateur ou de l'élève au-pair.
- ↪ L'utilisation du téléphone portable est tolérée mais se fait de manière discrète. Pour les collégiens, le téléphone sera à rendre à l'éducateur ou l'élève au-pair à 22h.
- ↪ Une attitude et un comportement respectueux vous sont demandés (pas de cris dans les couloirs, pas de chahut, ...)
- ↪ **Pour des raisons de sécurité, bouilloires, chauffages d'appoint, cafetières et déodorants en spray sont strictement interdits dans les internats.**

Bien entendu, si vous avez des questions diverses et variées, la vie scolaire saura se rendre disponible afin d'y répondre au mieux.

| Horaires de référence |   |
|-----------------------|---|
| 16h45 à 17h15         | Goûter                                    |
| 17h15 à 18h00         | Temps libre                               |
| 17h30 à 18h00         | Ouverture des internats                   |
| 18h00                 | Fermeture des internats                   |
| 18h00 à 19h00         | Etude surveillée                          |
| 19h00 à 20h30         | Repas + temps libre                       |
| 20h30                 | Ouverture des internats                   |
| 20h30 à 21h15         | Etude ou Temps calme en chambre           |
| 21h15 à 22h00         | Temps libre                               |
| 22h00                 | Coucher des collégiens + 2 <sup>nde</sup> |
| 22h00 à 22h15         | Pause pour les 1 <sup>ères</sup> et Term  |
| 23h00                 | Coucher des 1 <sup>ères</sup> et Term     |
| 7h30                  | Réveil                                    |
| 7h45 à 8h20           | Petit déjeuner                            |
| 8h15                  | Fermeture des internats                   |